

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Séance du Comité Syndical du 17 mars 2021 à 18 heures 00

Ressources Humaines

L'an deux mille vingt et un et les dix-sept mars à dix-huit heures

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

SOUS DOMAINE :

Personnels

Légalement convoqué s'est rassemblé à la Halle aux Grains de Castelnaudary,  
15 place de la République 11400 Castelnaudary.

OBJET :

Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER.

Fermeture de poste

Présents :

Le nombre de  
conseillers en service  
est de 40

ANDRIEU Francis, ANTOINE Hervé, ASENSIO Brice, AVERSENG Jean-Luc,  
BACHARAN Max, BOUSQUET Sébastien, BRUNEL Christophe, CAU Marie-  
Paule, COSTE Gilbert, DANJOU Jacques, DEMANGEOT François, DEUMIER  
Jean-Marc, FABRE Jocelyne, FRONT Gérard, GREFFIER Philippe,  
HENNEBELLE Jean-Luc, LAMARQUE Gérard, OURLIAC Christian, OURLIAC  
Jean-François, PELISSIER Alain, PECH Bernard, QUAGLIERI Jean-Pierre,  
PEYRAS Benjamin, POUSSIER Grégory, PRADEL Christophe, ROSALIE Eric,

Rendue exécutoire

Absents remplacés :

Convocation du  
Comité en date du :

FABRE Danielle remplacée par CUBERLI Henri.

12 février 2021

MAERTEN Didier remplacé par KOPF Fabrice.

Absents excusés :

Affichage en date  
du :

ALRIC Didier, BATIGNE Robert, BAURES Jean-Louis, CAZENAVE Serge, DU  
FAYET DE LA TOUR Eric,  
LEMOINE Cédric, PAINCO Paul, PUJOL Michel, VIDAL Pierre, VIOLA André,  
PASSEMAR Aurélien, SOLER Floréal.

12 février 2021

Date du comité  
syndical :

Secrétaire de séance :

OURLIAC Christian

17 Mars 2021

Délibération n°  
2021006

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Syndical.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée, suite au départ à la retraite au mois de septembre 2020 d'un agent Technique Principal 1ere classe et propose la fermeture du poste d'Adjoint Technique Principal 1ere classe.

### LE COMITE SYNDICAL

Oui l'exposé de Monsieur le Président  
Après en avoir délibéré

Voix pour : 28

Voix contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

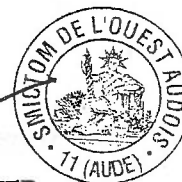
Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 18 mars 2021

*Le Président,*

  
Philippe GREFFIER



PRÉFECTURE DE L'AUDE  
SERVICE DU COURRIER

16 AVR. 2021

11836 CARCASSONNE CEDEX 9